

1780

LE BILLET DE BANQUE
*en Suisse et dans
le canton de Vaud*

—

Olivier Chaponnière
avec la collaboration de Roger Durand



ODDO BHF

Genève, 2022

Billets de banque suisses
PREMIÈRE SÉRIE, BILLETS INTÉRIMAIRES:
1907 - 1925

Le temps entre la création de la Banque nationale suisse en 1905 et l'ouverture de ses guichets en 1907 était insuffisant pour permettre la confection de billets d'un nouveau type. On décida donc, à titre transitoire, de reprendre le type des billets concordataires en ajoutant le nom du nouvel institut d'émission et en remplaçant le numéro d'ordre des banques concordataires par une croix fédérale sur un guilloché rouge.

Afin de mieux distinguer les diverses coupures, on choisit une couleur de fond propre à chaque valeur sur les deux faces, soit rose (1000 Francs), vert (500 Francs), bleu (100 Francs) et orange jaune (50 Francs).

Ces billets ont été créés par le professeur Josef von Storck, directeur de l'atelier de production des billets de la banque austro-hongroise à Vienne, avec une *Helvetia* (dite aussi *Libertas*) dessinée par Albert Walch de Berne. Celui-ci est d'ailleurs l'auteur du dessin original de l'*Helvetia* debout ornant les pièces de ½, 1 et 2 Francs gravées par Antoine Bovy en 1874.

L'arrêté du Conseil fédéral du 30 juillet 1914 décréta le cours légal des billets de la BNS. A partir de cette date, les billets de banque suisses cessèrent d'être un moyen de paiement auxiliaire; ils devinrent une monnaie légale au même titre que les pièces de monnaie.



100 FRANCS

| | |
|------------------------------|--|
| Allégorie au recto | <i>Helvetia</i> |
| Motifs au verso | Portraits de Mercure, ornements |
| Couleur principale | Bleu foncé sur fond bleu |
| Format | 116 x 183 mm |
| Total émis | 1'700'000 billets |
| Mis en circulation | 20.06.1907 |
| Rappelés le | 01.07.1925 |
| Sans valeur au | 01.07.1945 |
| Non remboursés | 2184 billets |
| Gravure | Bradbury Wilkinson & C ^{ie} Ltd., Londres |
| Taille-douce | Benziger & C ^{ie} , Einsiedeln Schwytz |
| Typographie, numérotation | Stämpfli & C ^{ie} , Berne |

50 FRANCS

| | |
|------------------------------|--|
| Allégorie au recto | <i>Helvetia</i> |
| Motifs au verso | Portraits de Mercure, ornements |
| Couleur principale | Vert clair sur fond orange jaune |
| Format | 103 x 166 mm |
| Total émis | 2'500'000 billets |
| Mis en circulation | 20.06.1907 |
| Rappelés le | 01.07.1925 |
| Sans valeur au | 01.07.1945 |
| Non remboursés | 5556.5 billets* |
| Gravure | Bradbury Wilkinson & C ^{ie} Ltd., Londres |
| Taille-douce | Benzinger & C ^{ie} , Einsiedeln Schwytz |
| Typographie, numérotation | Stämpfli & C ^{ie} , Berne |

* La fraction non remboursée s'explique car les moitiés de billets étaient remboursées pour la moitié de la valeur nominale.

Billets de banque suisses
HUITIÈME SÉRIE: 1995 – 2021

En 1989, la Banque nationale suisse a lancé un nouveau concours pour la création d'une série complète. Thèmes imposés: l'architecture, la musique, les arts plastiques et la littérature.

La mise en œuvre de cette huitième série, dont la réalisation a été confiée au graphiste Jörg Zintzmeyer, obéissait à deux impératifs. Il s'agissait de renforcer la protection des billets contre les contrefaçons, en recourant aux technologies les plus avancées, comme le kinégramme et les encres à couleur changeante. Il fallait aussi adapter le format des billets au traitement mécanisé de la monnaie de papier. A cette fin, la BNS a arrêté une nouvelle gamme de formats: les six coupures, de largeur identique, ne varieraient qu'en longueur.

Conçus pour la première fois par ordinateur, ces billets ont donc été dotés d'une panoplie d'éléments de sécurité. La plupart jouant sur le chiffre de valeur: le nombre dansant, le nombre magique, le nombre colorant, le nombre caméléon, le nombre scintillant et le nombre perforé en technique microperforé®. En réunissant sur une petite surface un tel nombre de signes de reconnaissance, graphiste et imprimeur ont réalisé une indiscutable prouesse.



En vertu de l'article 243 du Code pénal, il est interdit en Suisse de reproduire ou d'imiter des billets de banque de telle manière que ces reproductions ou imitations puissent créer un risque de confusion avec les billets véritables.

1000 FRANCS

| | |
|--------------------|---|
| Portrait au recto | Jacob Burckhardt (1818-1897) historien de la culture et de l'art |
| Motifs au verso | L'Antiquité, la Renaissance et la façon de penser l'Histoire |
| Couleur principale | Violet |
| Format | 74 x 181 mm |
| Mis en circulation | 01.04.1998 |
| Rappelés le | 01.05.2021 |
| Artiste | Jörg Zintzmeyer |
| Impression | Orell Füssli, Zurich |

200 FRANCS

| | |
|--------------------|--|
| Portrait au recto | Charles Ferdinand Ramuz (1878-1947) écrivain |
| Motifs au verso | Les montagnes, le lac et le fac-similé du manuscrit <i>La beauté sur la Terre</i> de 1927 |
| Couleur principale | Brun |
| Format | 74 x 170 mm |
| Mis en circulation | 01.10.1997 |
| Rappelés le | 01.05.2021 |
| Artiste | Jörg Zintzmeyer |
| Impression | Orell Füssli, Zurich |